



COMITE DIRECTEUR

Procès-verbal N° 7 du mercredi 16/07/2025

Présidence de séance : Raphaël GOSSET

Secrétaire de séance : Lucas THOUE

Présents : Guillaume ARNOULD, Thierry CHARPENTIER, Eric CROSNIER, Maïté MAIURANO, Damien MARCHOIS, Annie SIMON, Jérôme SIMON, Michel STOUPY et Miguel VINCENT

Excusés : Michaël BERNARD Jean-Pierre BOIZARD, Céline DE OLIVEIRA, Yoann GERMAIN, David GROUD, Romain LAVIGNE, Anne-Laure PERNELET, Emeric PETIAU et Tony VASSAUX

Assistent : Benoît CHAPPE (Responsable des compétitions), Maximilien FRADIN (CTR) et Lucas THOUE (Directeur)

Invité : Jean Jacques DEMAREZ (Président CDA) et David FREROT (Président AEF 08)

1. Accueil du Président

Le Président, Raphael GOSSET, accueille les membres du Comité Directeur pour la première réunion du CD de la saison 2025-2026 qui vient également clôturer la saison 2024-2025.

Le Président, Raphaël GOSSET, indique que Guillaume ARNOULD, actuellement secrétaire général n'a pas assez de temps à consacrer pour cette fonction. Après un échange, Guillaume ARNOULD est d'accord pour céder sa place à une autre personne du Comité Directeur. Après étude de plusieurs possibilités, Yoann GERMAIN est proposé au poste de secrétaire général.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents. Yoann GERMAIN est donc le nouveau secrétaire général du District des Ardennes à compter du 17 Juillet 2025 en lieu et place de Guillaume ARNOULD qui reste bien entendu membre du Comité Directeur et membre des commission juridique et des compétitions.



2. Carnet noir

Le Président et les membres du Comité Directeur ont appris avec tristesse le décès de Christian PREUX, figure emblématique du club du Theux, ancien membre de commission du District et ancien délégué. Le District des Ardennes adresse ses condoléances à sa famille et ses proches.

3. Approbation du PV N°6 du Comité Directeur du 11/06/2025 et du PV N°2 du Bureau du CD du 9/07/2025 ainsi que des PV des commissions du District des Ardennes

Les procès-verbaux N°6 du Comité Directeur du 11/06/2025 et N°2 du Bureau du Comité Directeur du 9/07/2025 sont adoptés à l'unanimité des membres présents ainsi que l'ensemble des PV des commissions du District des Ardennes.

4. Signature de la convention de partenariat avec l'AEF 08

Suite à plusieurs rencontres, le District des Ardennes et l'Amicale des Educateurs des Ardennes ont signé une convention de partenariat à compter de la saison 2024-2025 jusqu'au 30 Juin 2028.

Cette convention a pour but de soutenir financièrement les actions de l'AEF 08 et de collaborer sur les actions techniques du District des Ardennes. Un échange gagnant-gagnant en faveur des clubs.

L'AEF 08 se tient à la disposition des clubs pour les aider dans leur structuration technique et poursuivra ses actions bien connues comme les spécifiques gardien de but.

La collaboration entre l'AEF 08 et la Commission Technique va donc devenir plus étroite dans les saisons à venir et cela dans l'intérêt des clubs du territoire.

5. Remise de médailles LGEF

Dans le cadre de la valorisation du bénévolat et des médailles LGEF, le District des Ardennes a pu récompenser 5 membres de commission au titre de leurs années d'engagement dans le monde du football (dont 4 sont membres du Comité Directeur) :

- Maïté MAIURANO, commissions féminisation et des jeunes
- Miguel VINCENT, commissions technique et des compétitions
- Yoann GERMAIN, commissions d'appel, des partenariats et des terrains
- David FREROT, commissions d'appel et des délégués
- STOUPY Michel, commissions finances, futsal et des délégués



Les 4 premiers ont pu recevoir la médaille d'argent de la LGEF en raison de leurs années d'investissement pour le football ardennais tandis que Michel STOUPIY a obtenu la médaille de vermeil de la LGEF.

Nous les remercions pour leur investissement sans faille que ce soit au District ou dans leurs clubs.

6. Ajustements des commissions

Les compositions des commissions sont revues pour la saison à venir.

Commission des Compétitions : Candidatures de P.MELLINGER et de C.MOREAU. Pour le moment la commission des compétitions est complète et n'a pas le besoin de faire entrer des membres supplémentaires.

Commission Féminisation : M.ANCIAUX et L.LELAURIN rejoignent la commission et F.PETRUCELLI et S.MONTEIRO quittent cette dernière.

Commission du Football des Jeunes : A noter les sorties de C.MOREAU et P.MELLINGER et l'entrée de JL.BUTEUX. La commission a reçu la candidature de F.REGNIER, le Président de la commission prendra attache avec ce dernier.

Le Président de la commission sollicitera également H.MORISOT et E.PILLER pour savoir s'ils poursuivent ou non leurs missions.

Commission des Délégués : La commission accueille S.CHARLIER et prend note des arrêts de A.SOHIER et JC.ROYER.

CDTIS : La CDTIS s'agrandit avec 5 nouveaux membres, S.CHARLIER, O.LHERMITE, C.MARCHAND, P.MARCHAND et G.LELAURAIN et prend acte de l'arrêt d'A.MARCHERAS.

Commission Marketing, Partenariats et valorisation du Bénévolat : A noter les sorties de R.DOURLET et T.VASSAUX

Commission d'Appel : Deux sorties pour l'Appel Départemental avec D.BERNIER et S.MONTEIRO.

Un appel à candidatures va être lancé afin de trouver deux nouveaux membres pour la Commission d'Appel.

Les autres compositions de commissions ne sont pas modifiées.

7. Point sur les compétitions

Benoît CHAPPE, responsable des compétitions fait un bilan des compétitions sur les Seniors, les Jeunes, les Féminines et les Vétérans.



Concernant les Seniors, un sondage avait été lancé auprès des clubs pour savoir s'ils préféreraient reprendre le championnat le 24 Aout comme les équipes de Ligue ou bien le 7 Septembre. Les clubs ont répondu à 80 % pour une reprise du championnat le dimanche 7 Septembre. Le calendrier prévisionnel saison 2025-2026 ainsi que les groupes seniors sont présentés.

La Commission des compétitions va entamer une réflexion sur le championnat de D4 afin de proposer une réforme lors de l'Assemblée Générale d'Hiver : proposer deux montées par groupe de D4 (8 accédants contre 4 aujourd'hui) ou bien championnat en deux phases afin de compenser les forfaits.

Sur les Jeunes, présentation également du calendrier prévisionnel et présentation de la répartition des équipes jeunes en D1, D2 et D3. Les clubs seront invités à confirmer leur niveau d'ici mardi 22 Juillet au plus tard. Les groupes seront donc établis la semaine prochaine en fonction des retours.

Au sujet des Seniors F, le District recense 21 engagements contre 17 la saison dernière et va proposer également aux clubs d'indiquer leur préférence, D1 ou D2, afin de réaliser des poules plus équilibrées dès le début de la saison. Les groupes seront également réalisés la semaine prochaine en fonction des retours.

Enfin pour les Vétérans, les groupes et le calendrier prévisionnel sont présentés également aux membres du Comité Directeur.

La programmation des finales de coupes est indiquée dans les calendriers prévisionnels mais ne sera actée que définitivement en début de saison prochaine.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité des membres présents :

- Les classements de la saison 2024 – 2025
- Les PV de montées et descentes
- Calendriers prévisionnels Seniors H, Jeunes, Seniors F et Vétérans
- Groupes Seniors H avec possibilité de modification par la Commission des Compétitions en ce qui concerne la Départementale 4 si engagement de nouvelles équipes
- Groupes Vétérans

8. Dispositif Service Civique porté par le District

Lucas THOUE, Directeur, présente le dispositif du Service Civique porté par le District des Ardennes. En effet, le District a obtenu en début de saison un agrément d'intermédiation permettant d'accueillir des volontaires et de les mettre à disposition des clubs.



Après une première année d'expérimentation et quelques corrections à apporter, le dispositif est une réussite tant pour le District que pour les clubs. Il est donc reconduit pour la saison 2025-2026 avec 12 places de disponibles contre 6 cette saison 2024-2025.

L'appel à candidatures sera envoyé cette semaine aux clubs avec l'ensemble des documents de présentation du dispositif.

9. Bilan FAFA 2024-2025

Le budget du FAFA au niveau de la Ligue Grand Est pour la saison 2024-2025 était composée de la manière suivante :

- Transports : 71 300 €
- Enveloppe nationale : 93 000 €
- Équipements : 720 000 €
- TOTAL GENERAL pour la LGEF : 884 300 €

Le District des Ardennes a reçu 4 dossiers pour la saison 2024-2025 :

- US Revin : Achat d'un véhicule Renault d'occasion pour 16 590 € = Aide FAFA d'un montant de 4900 €
- Mairie de Neufelize : Remplacement de la main courante pour 21 010 € = Aide FAFA d'un montant de 10 000 €
- Mairie de Tagnon : Remplacement de la main courante pour 15 675 € = Aide FAFA d'un montant de 7500 €
- Mairie de Sedan : Création d'un club house pour 120 000 € = dossier mis en attente (pas dans les priorités)

Les montants pour la saison 2025-2026 seront de :

- Transports : 89 400 €
- Équipements : 760 300 €
- TOTAL GENERAL pour la LGEF : 849 700 € (hors enveloppe nationale)

Soit une légère hausse du budget global FAFA.

A noter que le District est dans l'attente du schéma régional définissant les priorités et les montants qu'il est possible d'obtenir sur les différents dossiers.

10. Validation des groupes arbitres pour la saison 2025-2026

Le Comité Directeur valide à l'unanimité des membres présents, la proposition de la CDA concernant l'affectation des Arbitres de District pour la saison 2025 – 2026 :

- D1, D2, D3 et D4



- Assistants D1 et D2
- District stagiaire
- Jeune arbitre de District
- Jeune arbitre de District stagiaire

11. Validation des Règlements Interdistricts

Les Règlements des compétitions Interdistricts U13 F – U16 F ainsi que U13 à U18 « *Territoire Champagne-Ardenne* » sont présentés aux membres du Comité Directeur et validés à l'unanimité des membres présents.

12. Validation du Règlement Intérieur des Délégués

Suite à la dernière commission des Délégués, quelques modifications sont apportées au Règlement Intérieur.

Ces dernières sont présentées et validées à l'unanimité des membres présents.

13. Questions diverses

1) Courrier Liart-Signy

Le club de Liart-Signy sollicite le Comité Directeur afin de pouvoir jouer le samedi soir en championnat comme cela est permis par la LGEF dans les compétitions régionales sans accord du club adverse et avec un choix définitif pour toute la saison.

Le Comité Directeur est d'accord pour lancer une expérimentation uniquement sur le championnat de D1 dans un premier temps avec choix définitif pour toute la saison et coup d'envoi fixé à 20h (sauf accord entre les deux clubs).

Le règlement des compétitions Seniors devra être modifié et il sera proposé la modification suivante :

« *Article 7.1 Heure officielle des matchs*

A 15H00 le dimanche pour la période du 1er février au jour de changement d'heure légale « d'hiver », les matchs d'ouverture se jouant à partir de 13h00,

A 14h30 le dimanche dès le changement d'heure légale « d'hiver », jusqu'au 31 janvier inclus, les matchs d'ouverture se jouant à partir de 12h30.

Uniquement pour le championnat de D1, les rencontres d'un club, disposant d'une installation classée pour une rencontre en nocturne peuvent se dérouler le samedi à 20h00. Ce choix se fait en début de saison et valable toute la saison. Le jour et l'horaire ne pourront être modifiés qu'en cas d'accord des deux clubs ».



2) Courrier Liart-Signy

Le club de Liart-Signy demande une dérogation au Comité Directeur afin de permettre à une licenciée U13 F de jouer lors de la saison 2025-2026 en mixité avec les U15. Cette demande est fondée sur le fait que la joueuse en question évolue depuis plusieurs années en mixité avec ce groupe et que sans cette dérogation, la joueuse en question partirait du club, ainsi que sa mère, éducatrice de cette catégorie.

Le Comité Directeur a pris acte de cette demande et peut accorder cette dérogation sous réserve d'une visite médicale de la joueuse en question chez le médecin, membre du Comité Directeur, Anne-Laure PERNELET. En fonction de cet avis médical, la dérogation sera accordée ou non.

3) Courrier de TRM

Le Club de TRM a sollicité le District sur l'offre de pratique proposée, U13 – U15 et U18, indiquant qu'il était difficile pour des U16 d'évoluer avec des U18. Le club de TRM souhaiterait la mise en place d'un championnat U16 ou U17 dès la saison prochaine, 2025-2026.

Conscient des difficultés rencontrées sur l'offre de pratique proposée, cette réforme a été votée et mise en place par les 4 départements de la Champagne-Ardenne. Ainsi le District des Ardennes, ne peut pas seul, remettre en question cette architecture, entrée en vigueur lors de la saison 2024-2025.

Dès cette saison 2024-2025, il a été justement proposé deux championnats interdistricts U14 et U16 sur inscriptions libres des clubs pour combler ce manque. Pour la saison 2025-2026, ces deux championnats font désormais partie intégrante de l'architecture mais ce n'est plus sur inscriptions libres mais via des montées et des glissements.

Il est bien évidemment trop tard pour proposer un championnat U16 ou U17 pour la saison 2025-2026 mais le District va réfléchir avec les 3 autres Districts à des solutions permettant d'avoir l'architecture la plus complète et la plus adaptée possible en prenant en considération les différences de chaque territoire.

4) Courrier de Revin

Le club de Revin a sollicité le Comité Directeur pour une dérogation exceptionnelle. En effet, le club de Revin a été sanctionné pour la 4^{ème} année consécutive vis-à-vis du statut de l'arbitrage : 5 mutés en moins et interdiction d'accession de l'équipe première au niveau supérieur sur la saison 2025-2026.

Le club de Revin avance divers arguments notamment l'absence d'un deuxième arbitre officiel couvrant le club pour raison médicale, un nouveau projet structurant au sein du club et de la bonne foi.



Le club de Revin demande que la sanction d'interdiction d'accèsion en division supérieure soit levée pour la saison 2025-2026.

Le Comité Directeur a bien pris note de la demande et a pris tous les renseignements nécessaires auprès de la Commission du Statut de l'Arbitrage. Plusieurs éléments et le fait que le club soit en 4^{ème} année d'infraction ne permettent pas au Comité Directeur d'accorder une telle dérogation au club de Revin.

5) Courrier de l'ES Charleville

Le club de l'ES Charleville a sollicité le Comité Directeur pour que son équipe évoluant en D1 la saison prochaine puisse jouer le samedi soir pendant les travaux relatifs à la rénovation complète des vestiaires du complexe Roger SALENGRO.

Comme indiqué précédemment, le District va autoriser les clubs de D1 à jouer le samedi soir sous réserve que l'éclairage soit classé pour permettre les rencontres en nocturne.

Le club de l'ES Charleville pourra donc voir évoluer son équipe de D1 le samedi soir.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h30.

Le Président,

Raphael GOSSET,

Le Secrétaire de séance,

Lucas THOUE,